Annexe III à l’instruction n° 2017-I-14

À l’attention de M. le Secrétaire général de l’Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Objet : Lettre de déclaration d’absence de changement dans la situation d’un membre d’un organe de surveillance dont la nomination à titre provisoire est ratifiée en application du décret n° 2016-1560 du 18 novembre 2016 portant simplification des procédures de notification prévues à l’article R. 612-29-3 du code monétaire et financier.

Monsieur le Secrétaire général,

J’ai l’honneur de vous informer que, lors de sa séance/réunion du XX/XX/XXXX, le [nom de l’organe social qui a décidé de la ratification] de [nom de l’organisme] a ratifié pour une durée de X ans le mandat de [nom complet du membre dont la nomination est ratifiée].

Depuis sa précédente nomination et jusqu’à [date de la séance/réunion de l’organe social qui a décidé de la ratification], la situation de [nom complet du membre dont la nomination est ratifiée] n’a pas connu de changement au regard de son honorabilité et il/elle a toujours exercé son mandat avec la compétence requise, disposé d’une disponibilité suffisante et respecté les règles applicables en matière de cumul des mandats et de conflits d’intérêts.

Je vous prie de trouver ci-jointes la copie de la pièce d’identité de [nom complet du membre dont la nomination est ratifiée] et une copie certifiée conforme de la délibération/un extrait certifié conforme du procès-verbal du/de [nom de l’organe social qui a décidé de la ratification].

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l’expression de ma considération distinguée.

Fait à [lieu], le [date]

[Signature]